

COMMUNE d'AIRE-SUR-LA-LYS

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
LUNDI 28 JUIN 2021

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 28 JUIN 2021

L'an deux mille vingt et un, le **LUNDI 28 JUIN à 20H00**, le conseil municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la **salle de l'Amitié** sous la présidence de **Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire**, par suite de la convocation en date du 22 juin 2021.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, BAUDEQUIN Odile, WOZNY Florence, MM. BOULET Michel, HERMANT Alexandre, OBOEUF Gérard, WOJTKOWIAK David - Maires-Adjointes, Mmes ALLAN Patricia, ALLOUCHERIE Françoise, BLONDEL Suzette, BOULIER Amélie, DECRIEM Marie-Christine, ROUX Nathalie, SUBTIL Vanessa, MM. AZELART Laurent, BOULET Guillaume, CATTEZ François, COMBE Jacques, FACON Jean Noël, HERNOUT Serge, LERMYTTE François, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mme CROWYN Véronique.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme VANDENBERGUE Séverine a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.

Mme DEGRACE Marie-Josée a donné procuration à Mme WOZNY Florence.

M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.

Mme CHRETIEN Stéphanie a donné procuration à M. DUBUISSON Frédéric.

Secrétaire de séance : M. Alexandre HERMANT

Fin de la séance : 20h40

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

OBJET : SANITAIRES PUBLICS - COUR DE L'HOTEL DE VILLE - VALIDATION DU PROJET ET SOLlicitation DE L'AIDE DE LA REGION DES HAUTS DE FRANCE

2021-06-N°3

VU :

Dans son programme d'amélioration de la qualité de vie de ses habitants, la commune d'AIRE-SUR-LA-LYS envisage d'importants travaux au niveau de ses toilettes publiques situés dans la cour de l'Hôtel de Ville, afin de les moderniser et de les rendre autonettoyants.

Cet espace comportera désormais 3 cabines WC équipées de lavabos et tous les accessoires nécessaires pour une auto désinfection, et 1 cabine d'urinoirs.

Ce projet, situé en plein cœur de ville derrière la mairie, permettra une utilisation de toilettes publiques par tous les habitants et les visiteurs, de manière automatique et sécurisée.

Le maître d'œuvre est en cours de désignation. Ce projet pourrait voir ses travaux débuter au dernier trimestre 2021 pour une finalisation avant l'été 2022.

Le plan de financement étant le suivant :

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Travaux	166 540,00 € H.T.	Région Fonds spécial de relance et de solidarité (soit 30.00 % du coût prévisionnel H.T. de l'opération)	52 734,00 € H.T.
Honoraires et études divers : Maitrise d'œuvre	9 240,00 € H.T. 9 240,00 H.T.	Autofinancement (soit 70% du coût prévisionnel H.T. de l'opération)	123 046,00 € H.T.
TOTAL	175 780,00 € H.T.	TOTAL	175 780,00 € H.T.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A L'UNANIMITE

ARTICLE UNIQUE - DE VALIDER le projet et DE SOLLICITER l'aide de la Région des Hauts de France conformément au plan de financement ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX

Accusé de réception en préfecture
062-216200147-20210628-2021-06-3-DE
Date de télétransmission : 30/06/2021
Date de réception préfecture : 30/06/2021